INTRODUCTION

Nous vivons dans un monde pluriethnique et multiculturel. A l'heure actuelle, 194 États-Nations connaissent cette condition. Il subsiste encore près de 600 langues et 5000 groupes ethniques. La caractéristique la plus remarquable du monde humain est sa diversité. C'est sur cette évidence indiscutable que se sont conclues les discussions de la 33ème Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005, pour consolider le texte de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.

Dans le contexte international actuel, celui d'un monde unilatéral pétri de conceptions fondamentalistes, le contenu de cette Convention peut s'entendre comme un appel au respect de la diversité des cosmovisions, un des prérequis indispensables, pour garantir la paix.

La déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001 fut un antécédent notable de cette Convention. Elle établit les liens entre les Droits de l'Homme et les droits culturels, dans le giron d'une conception pluraliste du développement durable. Cela signifie que le développement économiquement durable devrait respecter les diverses conceptions identitaires et les spécificités avec lesquelles chacune considère son mode de vie souhaitable, sa vision de la vie.

Cette dimension éthique et politique est donc considérée comme un impératif inséparable du respect de la dignité humaine. Elle est exprimée dans le contenu de l'article 2 de cette Déclaration, dans laquelle est affirmé que le pluralisme culturel constitue la réponse politique donnée à la diversité culturelle.

En décembre 2017, a été présenté, au siège de l'UNESCO, à Paris (France), le plus récent Rapport mondial sur la Convention de 2005 *Protection et promotion de la diversité des expressions culturelles*, pour laquelle 146 États membres de l'UNESCO sont signataires. Aux 145 États Nations s'ajoutent l'Union Européenne et tous ses adhérents. La présentation de ce rapport, intitulé *Re-penser les politiques culturelles. La créativité au cœur du développement*, s'est réalisée lors de la réunion intergouvernementale qui, chaque année, contribue au suivi de cette importante convention internationale veillant à la protection de la diversité des expressions culturelles à travers le monde.

Ce document fut l'objet d'une discussion de plusieurs années au sein de l'UNESCO, et ce, surtout depuis l'approbation de la Convention sur la Diversité de 2001, visant à juguler les problèmes liés à la concentration des moyens de production culturelle et à leur hégémonie. Ses principales lignes directrices, en ce qui concerne la créativité, consistent en l'implantation et l'évaluation des politiques culturelles des pays qui adhèrent à la réglementation internationale. Cela requière une nette transformation de la politique culturelle des membres de la Société civile nationale et globale.

Depuis ce point de vue, il est essentiel de prendre en compte les différents acteurs sociaux engagés dans le processus, c'est-à-dire, non seulement les acteurs gouvernementaux, mais aussi et surtout les acteurs sociaux que forment les organisations de la société civile. Ces derniers trouvent dans cette réglementation, un soutien d'envergure pour renforcer leur capacité d'action. C'est un antécédent essentiel pour avancer dans la lutte pour la reconnaissance des acteurs de la société civile, au travers de mécanismes comme ceux offerts par le dialogue interculturel qui permet de s'accorder sur la définition des objectifs et instruments nécessaires.

L'évolution périodique de cette convention se réalise à travers ces quatre objectifs principaux : 1) maintenir des systèmes de gouvernance durables et participatifs dans le secteur culturel, 2) atteindre un échange équilibré des biens et services culturels et augmenter la mobilité des artistes et professionnel-le-s de la culture, 3) inclure la culture dans le cadre du développement durable et 4) promouvoir les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales.

Depuis son approbation il y a de cela plus d'une décennie, les résultats de la convention obéissent aux dynamiques internes de chaque

État membre, mais aussi aux dynamiques internationales, tant au niveau global qu'au niveau régional ou sous-régional dans lesquels se trouve chaque pays. En ce qui concerne les logiques internationales, la tendance systématique à la concentration des moyens et à l'uniformisation des contenus se perpétue et représente une forme d'hégémonie particulière de production et de consommation de biens culturels dans la vie quotidienne, dénommée l'*American way of life*.

En ce qui concerne les logiques régionales ou sous régionales, elles obéissent à des traditions ancestrales au sein desquelles ont surgi les États Nations et qui forment des lignes directrices pour la définition des politiques culturelles. Un exemple très éloquent à ce propos est celui des pays arabes dans lesquels le poids de la tradition religieuse concernant le développement culturel vient répondre à cette hégémonie mondiale, jusqu'à atteindre parfois même des formes d'intégrisme.

Ces éléments conjoncturels doivent être pris en compte à l'heure d'établir le bilan de l'application d'une norme internationale qui tend au respect de la diversité culturelle. Dans ces conditions, je souhaiterais souligner la portée de deux des principaux objectifs déjà énumérés. Dans un premier temps, l'inclusion de la culture dans le cadre du développement durable a atteint une large diffusion dans le contexte international, via la contribution des industries créatives, qui peut se mesurer en termes de Produit Intérieur Brut, PIB.

Néanmoins, il est nécessaire de garder à l'esprit que la définition du développement durable reste épineuse et source de débats latents. Il s'agit là d'une opposition entre une vision purement économique, qui assimile les industries créatives à un secteur productif de plus, et une multitude de visions questionnant le concept de développement durable –qui semble n'être entendu que dans le cadre d'une pensée hégémonique définissant ce que doit être le développement capitaliste– pour accéder à des notions comme le post-développement.

Au projet d'inclure la culture parmi les conceptions du développement durable et les programmes pour l'atteindre, ce débat prend toute son ampleur, et plus encore si on y ajoute l'engagement mondial actuel qui entend penser le développement économique en accord avec la préservation de l'environnement, motif principal des délibérations de l'ONU qui donnèrent lieu à la promulgation de l'agenda sur le développement durable, plus connu sous le nom de Agenda 2030.

Dans un second temps, l'objectif lié à la promotion des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales vise une interprétation en termes d'égalité de genre et de liberté d'expression artistique. Dans le premier cas, l'évaluation de la portée de cette Convention doit, sans aucun doute, partir de la promotion des droits des femmes. Néanmoins, la logique culturelle actuelle nous montre que cette égalité doit être proclamée en incluant la diversité des préférences sexuelles, ce qui requière par ailleurs, des mesures de protection pour accompagner le renforcement de ces identités ainsi que leur respect et reconnaissance dans la sphère publique et la vie quotidienne.

Dans ces conditions, l'application de cette convention constituerait un évènement historique aux répercussions profondes si se réalise, non seulement la participation des autorités gouvernementales, mais aussi celle, plus spécifique, des acteurs sociaux qui peuvent y trouver une excellente opportunité pour avancer dans la lutte pour la reconnaissance de leur identité, grâce à des manifestations artistiques qui contribuent au développement du dialogue interculturel.

DIVERSITÉ ET DIALOGUE INTERCULTUREL

C'est dans ce contexte international, celui du XXI^{ème} siècle, que nous présentons ci-dessous un ensemble de contributions développées par Mauricio Beuchot et par l'auteur de cette présente introduction. Nous participons ainsi au débat contemporain sur les valeurs universelles de la modernité occidentale en identifiant son caractère univoque (ethnocentrique) qui déprécie ou minimise l'altérité contenue dans la multitude des expressions culturelles, pour façonner un modèle culturel hégémonique qui se maintient par la combinaison de la force (*hard power)* – ou l'utilisation du monopole de la violence légitime propre à la domination légale rationnelle des États Nations – et de la puissance douce (*soft power*) des moyens de communication de masse, de l'industrie du divertissement et du monde virtuel.

Face à cet enjeu contemporain, ce livre présente des analyses ayant pour but de trouver des alternatives à la pensée unique hégémonique. L'Herméneutique analogique nous semble être une source appropriée pour comprendre la diversité humaine. Elle nous conduit à la construction de ce que nous appelons les Universaux Analogues, universaux qui réconcilient les valeurs particulières et les valeurs universelles, en ques-

tionnant la prétention à l'universalité d'un modèle culturel hégémonique qui se présente comme une nécessité historique inévitable.

Le raisonnement analogique non seulement reconnaît la diversité, mais tend aussi à faire face au dilemme de l'époque actuelle, celui d'un horizon polarisé entre la pensée unique et le relativisme de la pensée post-moderne. C'est par la reconnaissance de la diversité que peuvent se construire des perspectives futures, par le volet du Dialogue interculturel, un dialogue entre cultures, qui cherche à développer les capacités de l'humanité et à en faire une alternative pour résoudre les conflits et construire des modèles de vie pacifiques (culture de la paix) dans lesquels les diverses possibilités éducatives jouent un rôle très important, tant dans l'éducation formelle, comme dans l'apprentissage tout au long de la vie.

La première partie de ce livre présente les quatre textes de Mauricio Beuchot, formant un exposé éloquent des principaux thèmes qui nous préoccupent dans cette publication. Dans un premier temps, il aborde la question des conditions d'un dialogue interculturel, depuis la perspective de l'herméneutique analogique, en parcourant de manière critique les principales contributions de l'herméneutique et du raisonnement analogique. Ces approches sont d'autant plus développées dans le chapitre deux, à travers lequel une analyse comparative permet de montrer les aspects caractéristiques de ce type de raisonnement.

Les chapitres trois et quatre contiennent deux applications possibles aux problèmes pressants de notre histoire actuelle, depuis le point de vue philosophique. Dans le premier cas, il s'agit de celui des Droits de l'Homme dans le contexte des politiques multiculturelles, dans lesquelles ont été formellement reconnus les droits des « minorités » ainsi que l'urgente nécessité de cheminer vers le dialogue interculturel. Dans le quatrième chapitre, se développe une argumentation en lien avec le sujet central du troisième chapitre et à l'aide des approches de la philosophie politique, pour souligner la place et les apports de l'Herméneutique analogique dans la construction d'une pensée relationnelle qui respecte la diversité.

Dans la seconde partie, apparaît une nouvelle perspective offerte par l'Herméneutique analogique, dans le traitement des problématiques liées à la diversité et au dialogue interculturel, proposée par Jorge Enrique González. À partir des fondements philosophiques déjà cités, se présente ici une série de travaux élaborés depuis la perspective de l'analyse culturelle herméneutique, une tendance qui confronte les disciplines des sciences humaines et sociales aux apports, tant interprétatifs que compréhensifs, du modèle.

La chapitre cinq traite, lui, du panorama actuel de l'intégration sociale dans les sociétés mondialisées, pour montrer son caractère pluraliste et, ainsi, souligner la nécessité de reconnaitre officiellement la multiculturalité afin de construire des chemins de compréhension mutuelle depuis la diversité. C'est dans cette perspective qu'il devient indispensable, à l'heure actuelle, de développer le potentiel de l'interculturalité dans les diverses scènes de la vie quotidienne des acteurs sociaux, en prenant en compte la portée que peuvent avoir les politiques publiques dans les États Nations et les organismes multilatéraux.

Un des domaines social qui peut nous donner des arguments pour soutenir la nécessité et l'importance du dialogue interculturel se trouve dans les pratiques artistiques. Dans le chapitre six, se présente une analyse comparative des œuvres de trois grands poètes du XX^{ème} siècle, à savoir Tagore, Césaire et Neruda. Elle illustre une des manières possibles de repérer des valeurs universelles en identifiant celles qui sont entrelacées aux particularités historiques de chacun de ces célèbres poètes.

L'importance du raisonnement analogique est analysée dans le chapitre sept en reprenant les études sur l'intersubjectivité, depuis divers courants de la sociologie, une des disciplines des sciences humaines et sociales qui a fait de ce problème un de ses sujets de prédilection récurrent. La compréhension des clefs de l'intersubjectivité est d'une importance primordiale pour la mise en évidence de l'interculturalité et des processus de transculturalité, qui, comme l'explique Fernando Ortiz, opèrent dans la construction de consensus transitoires à moyen long terme grâce auxquels nous pouvons vivre en paix.

Enfin, dans le chapitre huit le dialogue interculturel est mis en parallèle avec la construction de la Mémoire historique. C'est un des éléments clefs pour progresser vers le dialogue depuis la diversité quand on sait que l'histoire des mémoires collectives a été influencée par une conception hégémonique qui prétend reconstituer par excellence l'univers de sens des mondes antérieurs. Face à cette fiction hégémonique qui aspire à construire une « communauté imaginée », se trouvent diverses histoires, aux référents identitaires multiples, qui, en résistant culturellement et politiquement, élaborent des alternatives de définition de leur propre identité. Néanmoins, face au risque de dérive communautaire, la nécessité de bâtir une mémoire historique commune doit passer par le dialogue entre les cultures, par lequel le respect des diverses mémoires permet leur inclusion effective dans ce projet de récit commun.

Notre dessein commun, grâce à ce travail éditorial, consiste à nourrir le débat actuel sur la nécessité de fortifier le chemin vers le dialogue, depuis la diversité culturelle, grâce à la compréhension et à l'analyse culturelle que nous apporte le raisonnement analogique. Les signes de ces temps agités du XXI^{ème} siècle montrent que c'est par la voie de la reconnaissance de l'altérité et celle de la construction de projets communs que pourra s'édifier une culture de paix et une réponse aux grands défis que connaîtra l'humanité dans son avenir proche.

Jorge Enrique GONZÁLEZ